

TOUT SAVOIR SUR LA SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI



Novembre 2021



LA SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI

À compter du 1^{er} février 2022

Les consignes de tri à partir du 1^{er} février 2022

EMBALLAGES



Pas de cartons dans les conteneurs jaunes



Pas besoin de laver, il suffit de bien vider et égoutter les emballages.

POUR BIEN TRIER :

**EN VRAC,
PAS EN SAC !**



Je peux aplatir mes cartonnettes pour gagner de la place.



Je ne les imbrique pas les uns dans les autres.

Les consignes de tri papier



Pas de cartons dans les conteneurs bleus destinés uniquement aux papiers .



Les nouveautés



PLASTIQUES RIGIDES



PLASTIQUES SOUPLES



PETITS EMBALLAGES METALLIQUES

Les consignes de tri

Pas de changement pour le verre !



Pots, bocaux et bouteilles en verre



Le verre est
recyclé à
Saint-Romain
-le-Puy (42)

Moins d'ordures ménagères



Objet en plastique



Emballage non vidé



Masque chirurgical



Vaisselle cassée



Couche-culotte,
essuie-tout, cotons,
brosse à dent...



Jouet cassé



Restes de repas



LES ORDURES MÉNAGÈRES
sont incinérées et valorisées
en énergie
à Villefranche-sur-Saône.



Accompagner le changement

- Pour accompagner la simplification des consignes de tri, le Sytraival va déployer fin 2021 **un plan de communication d'envergure** avec :



- **la réalisation de supports d'information** (mémo-tri, affiches, signalétique).
- **un programme de formation** à destination des élus, des personnels intercommunaux et des publics relais,
- **des articles de presse** à diffuser au sein des collectivités membres.



des informations mises à jour sur le **site internet** www.sytraival.com et les réseaux sociaux.

AMBASSADEURS DU TRI



À partir de mars 2022, une équipe de **6 ambassadeurs du tri** sera embauchée en renfort des ambassadeurs des EPCI déjà présents sur le territoire. Ils sensibiliseront en porte-à-porte les usagers sur l'habitat collectif à ce nouveau geste de tri. Ils feront des animations sur les marchés et participeront aux manifestations locales sur l'ensemble du territoire.



POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ?

Contexte

Objectif 2022 : construire une économie plus vertueuse avec le tri et le recyclage

Passer d'une économie linéaire « j'achète, je consomme, je jette »

à une économie circulaire « j'achète, je consomme, je valorise »

dans le respect de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et la loi AGEC votée en 2020

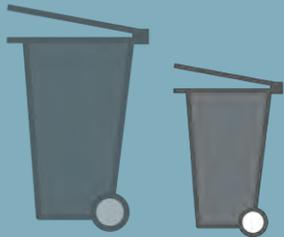


Les enjeux

● Les enjeux nationaux d'ici 2025

fixés par la loi de transition énergétique pour la Croissance Verte (votée en 2015) et la loi AGEC (loi anti-gaspillage et économie circulaire – votée en 2020).

DÉCHETS
MÉNAGERS



- 15 %

Réduire de 10 %
la production de
déchets ménagers et
assimilés par habitant
entre 2010 et 2025
et de 15 % à
l'échéance 2030



RECYCLER

75 %

DES EMBALLAGES

GÉNÉRALISATION
DU TRI À LA
SOURCE DES
BIODÉCHETS
d'ici fin 2023



- L'extension des consignes de tri va permettre de simplifier le geste de tri et d'augmenter les performances.



+ 3 kg

par habitant / an



30 millions

de Français sont déjà en **EXTENSION
DES CONSIGNES DE TRI**
soit 1 Français sur 2.

Comment fonctionne le SYTRAIVAL ?

UN COMITÉ SYNDICAL
composé de :

 **51** TITULAIRES
28 SUPPLÉANTS

COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉCHETS MÉNAGERS :

- **Incineration et Valorisation énergétique :**
 - Unité de Valorisation Energétique (UVE)
- **Valorisation matière**
 - Compostage
 - Collecte sélective



380 000
HABITANTS

4 COMMISSIONS
DE TRAVAIL



7 AGENTS

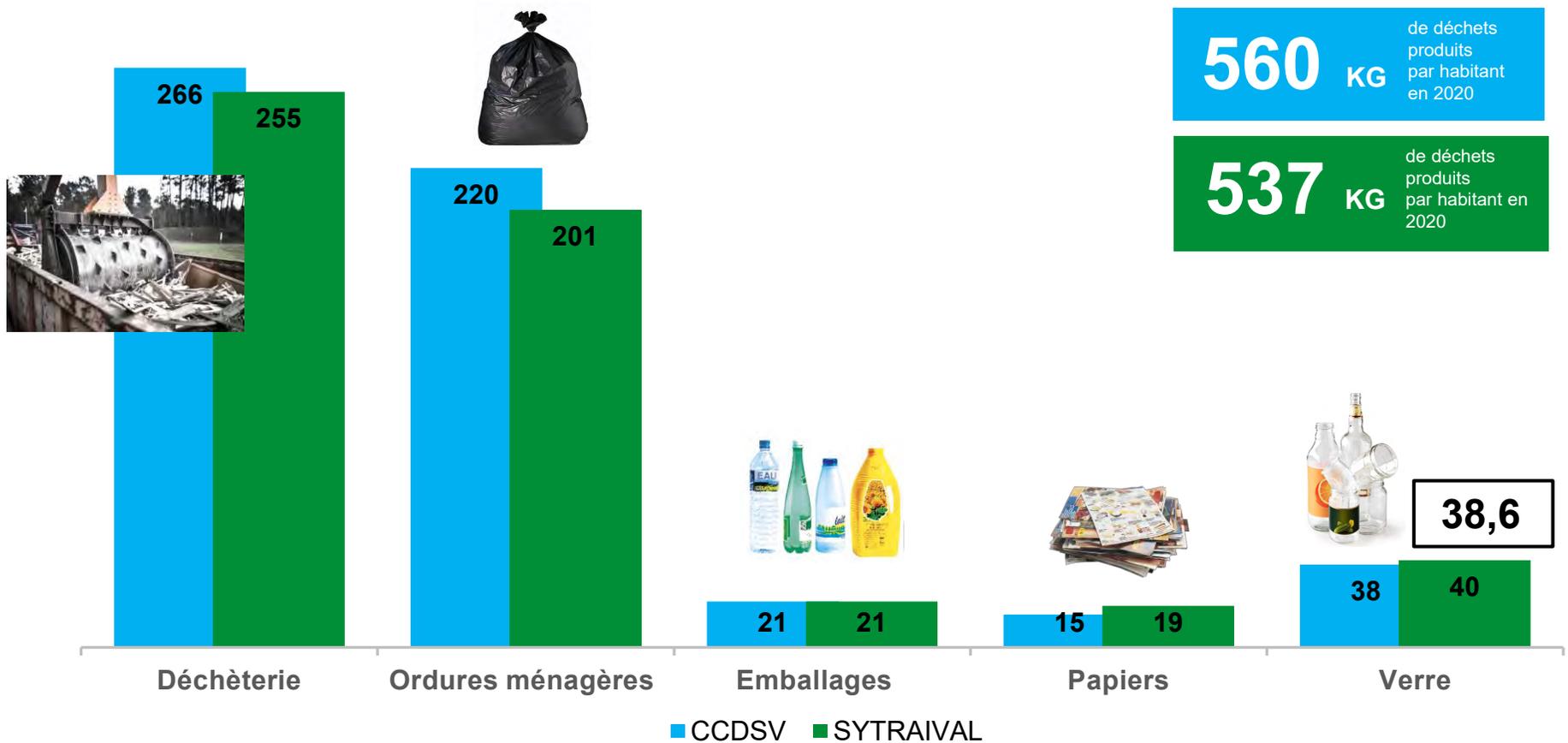
9 EPCI
adhérents

PÉRIMÈTRE DU SYTRAIVAL



Améliorer les performances de tri

Quantité de déchets produits (En kg/hab/an, 2020)



560 KG

de déchets produits par habitant en 2020

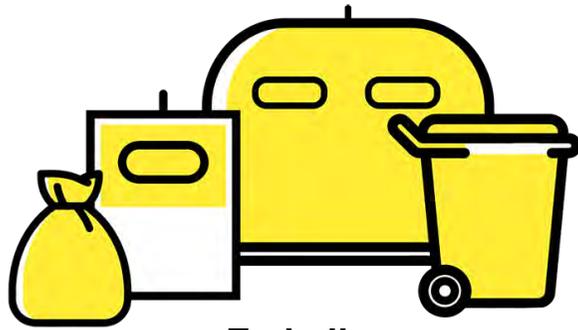
537 KG

de déchets produits par habitant en 2020

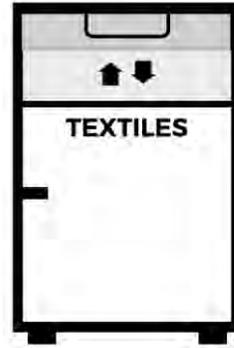
38,6

Moyenne nationale
Source : CITEO

Des équipements différents selon les territoires et les EPCI



Emballages

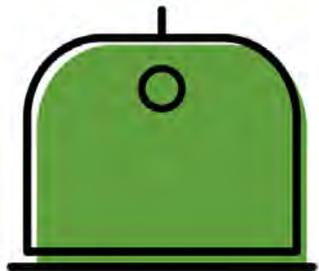


Textiles

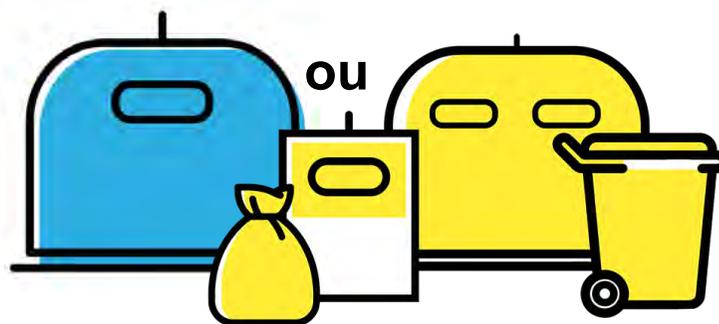
(vêtements, chaussures, linge de maison...)



- Pour les déchets encombrants et toxiques : **pensez aux déchèteries.**



Verre



Papiers



- Le Sytraival fait la promotion du **compostage domestique** et développe des **sites de compostage partagés**, en collaboration avec ses adhérents.

Les mots clés

● Éléments de langage

*Tous les emballages
se trient !
Et non se recyclent*

Les emballages
et parties
d'emballages
se trient.

Bien faire la
différence
entre **OBJET** et
EMBALLAGE.

Parler de **simplification**
plutôt que d'extension.
Rendre **le geste + simple**
pour l'utilisateur.

Vides, en vrac,
raclés, égouttés,
non imbriqués.
Eviter :
propres ou lavés.

Les emballages
de la cuisine,
de la salle de bain...



LES BÉNÉFICES DU TRI ET DU RECYCLAGE

Les avantages du recyclage

Trier et recycler les emballages et les papiers permet de :



réduire les ordures ménagères et d'allonger la durée de vie des usines d'incinération,



créer des emplois locaux,



réaliser des économies de matières premières, d'eau et d'énergie,



limiter les émissions de gaz à effet de serre.



Les emballages et les papiers sont triés au centre de tri de Saint-Fons.



En France, 1,6 million de tonnes de CO₂ sont évitées grâce au recyclage.

84%

des déchets triés sont également recyclés en France.

Ce que deviennent les déchets triés

15 x  = 
15 bouteilles de lait
en plastique = 1 arrosoir
en plastique

8 x  = 
8 boîtes de
conserves en acier = 1 boule de
pétanque

20 x  = 
20 bouteilles en
plastique transparent = 1 oreiller

10 kg  = 
10 kg de journaux,
revues et magazines = 9 kg de papier
recyclé neuf

6 x  = 
6 briques de
jus de fruits = 1 rouleau de
papier toilette

250 x  = 
250 canettes
en aluminium = 1 cadre de vélo

500 x  = 
500 flacons de
produit d'entretien = 1 bac de collecte

6 x  = 
6 boîtes de céréales = 1 carton



LES GESTES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Quelques gestes pour réduire vos déchets



Je colle un **Stop Pub** sur ma boîte aux lettres.



J'achète mes denrées en vrac en utilisant mes propres contenants.



J'utilise des **sacs réutilisables** pour faire mes courses.



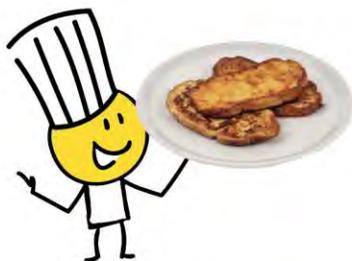
Je donne mes vieux vêtements et mes objets déco dont je ne me sers plus.



Je fais réparer mes appareils électriques.



Je me sers de ma tasse pour mon thé au bureau.



J'apprends à cuisiner mes restes de repas pour éviter de les jeter.



Je trie mes biodéchets.



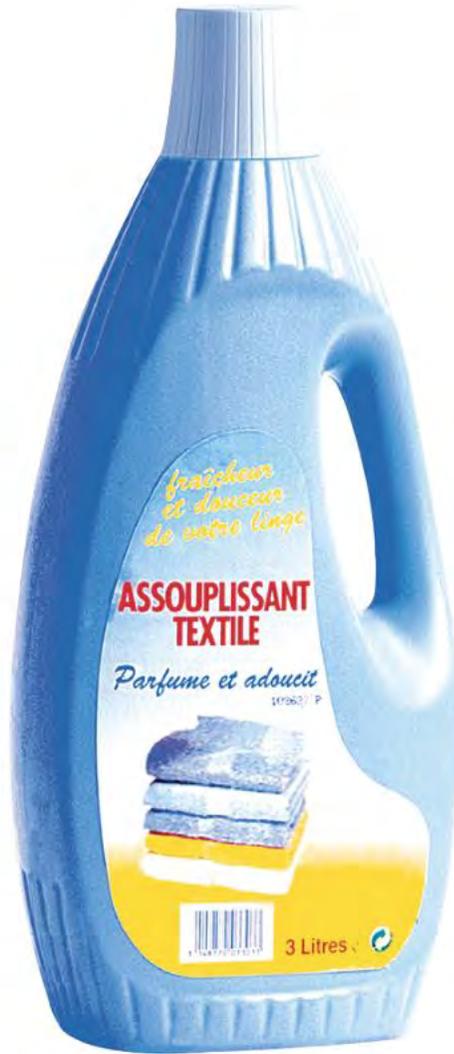
Je gère le rangement dans mon réfrigérateur selon la date de péremption des produits.



Je limite mes impressions de papier.

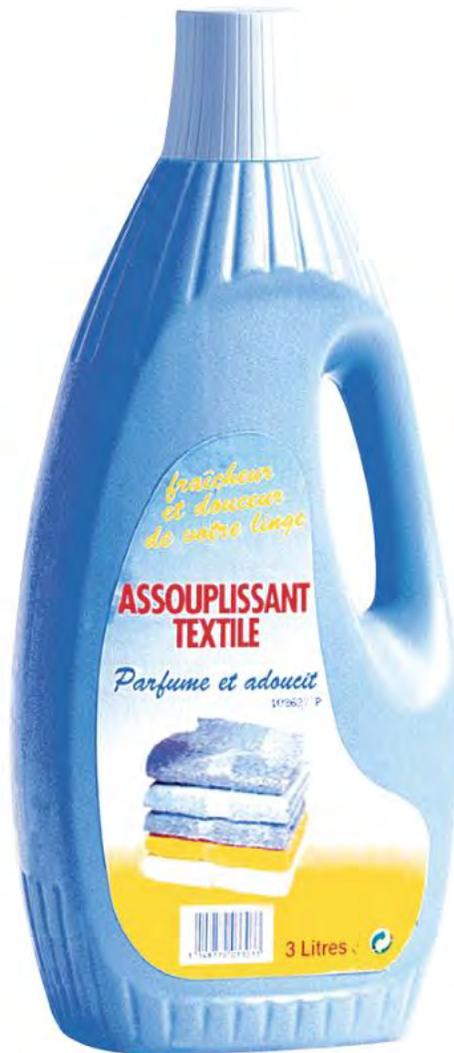


TOUT COMPRIS ? ET SI ON SE TESTAIT...

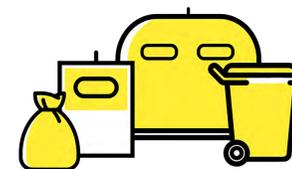


OUI

NON



 OUI



Emballages

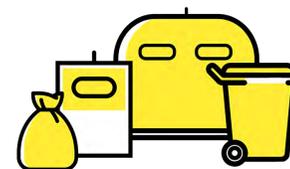


OUI

NON



 OUI



Emballages

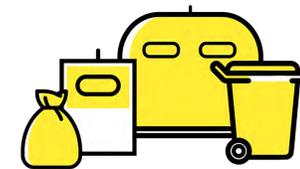


OUI

NON



 OUI



Emballages

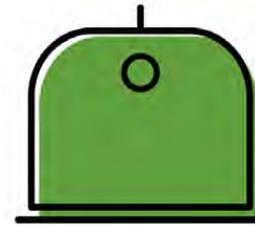


OUI

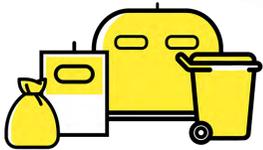
NON



 OUI



Verre



Emballages

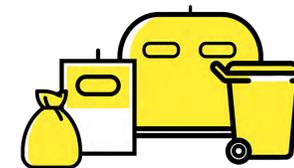


OUI

NON



 OUI



Emballages

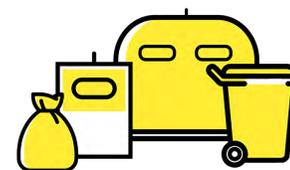


OUI

NON



 OUI



Emballages



OUI

NON



 **NON**



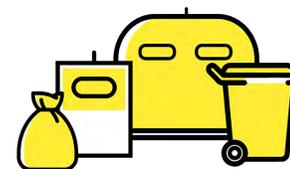


OUI

NON



 OUI



Emballages



OUI

NON



 OUI



Papiers



OUI

NON



OUI



➔ Déchèterie !

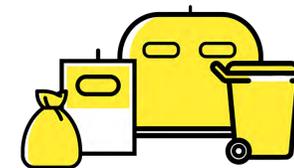


OUI

NON



 OUI



Emballages



OUI

NON



 **NON**

RESSOURCERIE



OU



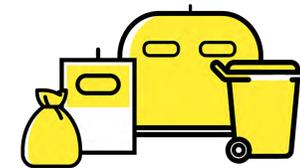


OUI

NON



 OUI



Emballages

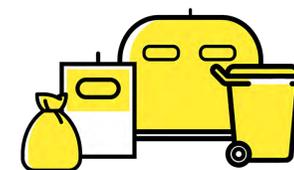


OUI

NON



 OUI



Emballages

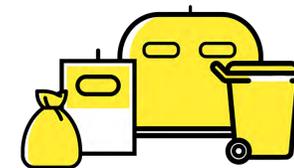


OUI

NON



 OUI



Emballages

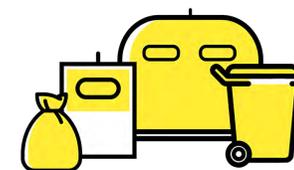


OUI

NON



 OUI



Emballages



OUI

NON



 NON





OUI

NON



 NON





OUI

NON



 OUI

